

Commission: Sommet UE sur l'Aide Humanitaire

Problématique: Comment relancer l'action et le droit humanitaires dans le monde?

Auteur: Portugal

Le Portugal, membre de l'Union Européenne depuis 1986 et des Nations Unies depuis 1955, est dirigé par le président Marcelo Rebelo de Sousa depuis le 9 mars 2016 et le Premier Ministre Louis Monténégro depuis le 2 avril 2024. Son gouvernement, soutenu par le Parti Social-Démocrate, se concentre sur la lutte contre les inégalités sociales et économiques, avec Maria do Rosário Palma Ramalho, ministre du Travail, de la Solidarité et de la Sécurité sociale. Les projets clés incluent le logement, la santé et l'immigration. L'aide humanitaire étant un domaine crucial, le Portugal, en tant que membre de l'Union Européenne, participe activement aux efforts humanitaires à travers divers programmes et initiatives. C'est ainsi que la question de la relance de l'action et du droit humanitaire se pose au niveau mondial. Dans ce contexte, le Sommet UE sur l'Aide Humanitaire est une initiative visant à réunir les parties prenantes pour discuter des moyens de renforcer l'action humanitaire et de garantir le respect des droits humains avec des objectifs de coordination et d'efficacité.

La problématique de la relance de l'action et du droit humanitaires dans le monde soulève plusieurs enjeux importants, en particulier dans le contexte actuel de conflits, de crises migratoires et de catastrophes naturelles. Ces enjeux touchent plusieurs aspects essentiels. En effet le respect des conventions internationales comme celles établies lors des Conventions de Genève, relève un problème important qui nécessite une régulation. De plus d'autres enjeux sont par exemple l'accès de l'aide humanitaire dans certains territoires ou encore le financement de celle-ci, qui est encore malheureusement insuffisant, ainsi que la protection des travailleurs humanitaires dans les territoires affectés. Enfin, l'aide humanitaire se voit bien souvent utilisée comme instrument pour des fins politiques, alors que ceci ne devrait être point possible. D'un autre côté, pour la part du Portugal, comme membre de l'Union européenne et des Nations unies, joue un rôle actif dans le soutien aux initiatives humanitaires mondiales. Le pays a une longue tradition de solidarité internationale et de respect du droit international. Cependant, la relance de l'action humanitaire concerne aussi le Portugal à travers plusieurs aspects comme l'engagement au niveau diplomatique lors de conventions et forums, l'accueil des réfugiés et migrants, ou encore la formation d'acteurs humanitaires locaux et le partenariat avec des ONG et institutions internationales.

Le Portugal adopte une position d'initiative et engagement en faveur des droits humains et de l'action humanitaire. Ainsi il démontre une participation forte en ratifiant des traités clés tels que les Conventions de Genève et le Statut de Rome. Les Conventions de Genève, ratifiées par le Portugal en 1961, constituent la base de la protection des victimes de conflits armés. Le Portugal a également adopté des protocoles additionnels pour renforcer ces protections, tout en mettant en place le projet du Comité national sur le droit international humanitaire pour assurer leur mise en œuvre efficace. En ce qui concerne le Statut de Rome, qui établit la Cour pénale internationale (CPI), le Portugal a signé ce traité en 1998. D'une autre part, en tant qu'État membre de l'ONU, il signe la Charte des Nations Unies où il soutient ses idéaux fondamentaux, en particulier la promotion de la paix, la sécurité et la coopération internationale. Le Portugal participe donc activement aux forums internationaux et collabore avec des organisations telles que les Nations Unies pour promouvoir les droits humains et l'action humanitaire.

Tout de même, le pays continue à travailler sur des réformes législatives et des politiques visant à améliorer le droit humanitaire et à soutenir les efforts humanitaires dans le monde. C'est pour cela qu'il a mis en place plusieurs solutions pour renforcer l'action et le droit humanitaires, notamment en ratifiant différents actes juridiques internationaux. Par exemple, le Portugal a ratifié le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale (CPI) en 2002, ce qui permet à la Cour de juger les crimes les plus graves tels que le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Le pays a également intégré les principes du Statut dans sa législation nationale, notamment par la loi n°31/2004, qui adapte le droit pénal portugais aux crimes définis par la CPI. Le pays ratifie également d'autres traités internationaux tels que la Convention Relative aux Droits de l'Enfant en 1989, où soutient activement cette convention pour protéger les droits des enfants, y compris l'accès à l'éducation, à la santé et la protection des enfants dans les territoires en guerre. De plus, le Portugal a ratifié la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques, contribuant ainsi à limiter l'utilisation de certaines armes considérées comme excessivement blessantes ou ayant des effets indiscriminés. Le Portugal a aussi développé un plan d'action pour l'aide humanitaire avec la *Estratégia Operacional de Ação Humanitária e de Emergência* (Stratégie

opérationnelle du Portugal pour l'action humanitaire et l'aide d'urgence) visant à renforcer la résilience des communautés et des pays partenaires, à réduire les risques de catastrophe et à coordonner les efforts d'urgence, de réhabilitation et de développement. Par exemple, il a récemment contribué avec 10 millions d'euros pour soutenir les efforts humanitaires en Gaza, en coopération avec les Nations Unies et d'autres organisations humanitaires comme la Croix Rouge. De plus, au sein de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), le Portugal a approuvé une stratégie visant à améliorer l'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables et à renforcer les systèmes de santé dans les pays partenaires.

En conclusion, le Portugal demeure fortement engagé dans la défense et promotion des droits humains et l'effort humanitaire à l'échelle mondiale. C'est pourquoi que le pays a démontré sa volonté à de nombreuses reprises avec la ratification des plusieurs traités internationaux majeurs ainsi qu'avec la mise en œuvre de projets à échelle planétaire pour renforcer l'aide humanitaire. Enfin, le Portugal, en tant que membre actif de l'Union Européenne, se distingue également par sa position politique plutôt europhile. Il soutient les initiatives européennes sur le thème humanitaire tout en collaborant étroitement avec ses partenaires avec l'objectif de pouvoir répondre de manière efficace à la crise humanitaire. Cette tendance politique reflète donc, l'engagement du pays envers une coopération internationale visant à promouvoir la paix, la sécurité et le bien-être des populations à travers le monde.